Fiche action
Energétiquement engagés !

Adopter des comportements économes en énergie, ça se stimule ! Une **charte d'engagement** est une technique efficace, qui matérialise un engagement moral et l'officialise. Idéalement, son lancement se fera à l'occasion d'un événement rassembleur de type présentation interservices liée à l'éco-exemplarité, petit déjeuner équitable, journée « gros pull »...

Dans cette fiche, vous trouverez...

- ✓ des éléments pour construire votre argumentaire
- ✓ un calendrier de mise en œuvre
- ✓ les moyens humains, techniques et financiers à prévoir
- ✓ les partenaires potentiels à mobiliser
- ✓ des exemples d'indicateurs pour évaluer votre action
- ✓ des recommandations pour rédiger votre charte, la présenter au personnel, et accompagner les engagements pris
- ✓ des recommandations pour accompagner le changement
- ✓ les coordonnées de communes qui ont mis en place une charte d'engagement

Pourquoi agir sur les habitudes d'utilisation de l'énergie au travail ? (1)

La consommation d'énergie liée à l'utilisation d'un bâtiment dans le secteur tertiaire compte pour 70 à 80% dans son bilan énergétique global (les 20 à 30% complémentaires concernant l'énergie nécessaire à sa construction, sa rénovation et sa démolition). Une gestion efficiente de l'énergie au niveau communal a donc tout son sens, tant au niveau environnemental que financier !

Les premières mesures à envisager sont celles de l'**utilisation rationnelle de l'énergie** (URE). Cette démarche vise à consommer moins d'énergie tout en conservant un même niveau de confort. Il s'agit le plus souvent de modifier sa façon d'utiliser les installations et de mettre en place quelques équipements élémentaires. Ces mesures sont donc relativement simples à implémenter et souvent très rapidement rentables financièrement (rapport économie/investissement élevé).

En URE, les petites interventions techniques et les changements de comportement des usagers vont donc de pair, afin de montrer que « chacun assume sa part de responsabilité ».

Les interventions techniques d'URE comprennent : l'optimisation de la régulation des systèmes (chauffage, éclairage, ventilation...), l'adaptation des installations (isolation de tuyaux, centralisation d'équipements, adaptation du nombre de néons...), l'ajout de petits équipements (blocs multiprises équipés d'interrupteur, détecteurs de présence...), etc.

Quant à l'**utilisation adéquate des installations** par les usagers, elle permet généralement de réaliser des **économies d'énergie de 6 à 15%** (sans investissement matériel). Les postes sur lesquels les agents ont un impact majeur sont le chauffage du local, la consommation électrique (essentiellement du matériel informatique) et l'éclairage.

Eteindre son ordinateur et son écran, lorsqu'ils ne sont pas utilisés, générera une économie de près de 9€ par an et par agent...

Une action d'information et de sensibilisation sur les bons gestes à adopter permet en moyenne de modifier les comportements d'au moins 50% des usagers.

La signature d'une charte d'engagement est un moyen efficace pour inciter le personnel à adapter ses habitudes d'utilisation de l'énergie.

(1) *Les sources des données chiffrées figurent à la rubrique « Pour en savoir plus ».*

Objectifs de l'action

- → **Diminuer les dépenses énergétiques de la commune ;**
- → **Sensibiliser le personnel et les élus à l'importance des petits gestes quotidiens d'utilisation rationnelle de l'énergie.**

Etapes de mise en œuvre et moyens nécessaires

Déroulement

Calendrier estimatif (semaines)	Etapes de mise en œuvre
S - 16	→ Etablir un diagnostic de la situation actuelle. Il s'agit de récolter les données permettant de caractériser et de quantifier les habitudes de consommation d'énergie, ainsi que d'envisager les gestes les plus pertinents à proposer lors de l'opération. Les données chiffrées serviront en outre de base de comparaison au moment de l'évaluation. *La cellule énergie si elle existe (responsable énergie, conseiller énergie ou écopasseur), ou le gestionnaire des factures, sera la personne ressource à contacter pour toutes les **données chiffrées de consommation**. Si une comptabilité énergétique est tenue à jour, vous y trouverez rapidement les informations nécessaires.* *Quant aux **habitudes comportementales**, le scan ou l'enquête envoyée au personnel au lancement de l'EcoTeam devrait faire transparaître les caractéristiques principales (plus d'infos sur www.eco-team.be). Il peut être utile d'effectuer à nouveau cette enquête si des changements importants (d'infrastructure, d'organisation du personnel...) ont eu lieu depuis lors.* Exemples de données : consommation de chaque bâtiment en combustible de chauffage (mazout/gaz), consommation (si possible mensuelle) de chaque bâtiment en électricité, habitudes comportementales des agents concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie (réglage du chauffage, appareils et éclairage laissés allumés inutilement...), système de chauffe en place et sa régulation... → Obtenir l'**accord de principe du Collège** pour effectuer le lancement de la charte lors d'un événement rassemblant le personnel (p.ex. sous forme d'un stand), et pour susciter l'engagement des agents au quotidien.
S - 12	→ **Se mettre en contact** avec des communes qui ont déjà mis en place une charte similaire (voir rubrique « Ils l'ont déjà fait... ») afin de recueillir leurs recommandations. → Se mettre en **contact avec les partenaires** potentiels (voir rubrique « Partenaires »).
S - 10	→ **Etablir un descriptif détaillé** de l'opération et du suivi prévu (moyens de communication, type de gestes proposés, suivi et mise à l'honneur des engagements...), et une **estimation du coût financier**.
S - 9	→ Obtenir l'**accord du Collège** sur le descriptif détaillé de l'opération et du suivi, et sur le coût engendré.
S - 8	→ Concevoir les **supports de communication** pour annoncer le lancement de la charte à l'occasion de l'événement rassembleur (e-mail, affiche, newsletter de l'EcoTeam...), rédiger la charte et préparer le matériel pour promouvoir les engagements (voir rubrique « Recommandations et points-clés »).
S - 4	→ **Communiquer vers le personnel** pour annoncer le lancement de la charte.

Calendrier estimatif (semaines)	Etapes de mise en œuvre
S	→ **Mettre en œuvre** le lancement de la charte (présentation, stand lors de l'événement rassembleur...).
S + 1	→ **Rendre visible les engagements** pris par les agents (exposition photos...). → **Evaluer l'opération d'engagement et communiquer** les résultats au Collège, aux agents et à la population. Exprimer les engagements pris par les agents en terme de nombre de chartes signées et/ou de nombre de gestes exemplaires choisis, mais aussi en terme d'économie annuelle potentielle si ces changements sont appliqués. Enoncer l'économie financière et l'économie « environnementale » (x g de CO2, équivalent de x km en voiture, x % de la consommation d'un ménage moyen...). Les résultats seront transmis au Collège, aux agents (via la newsletter de l'EcoTeam, les communications de service, les valves, par e-mail...) et à la population (via l'exposition de photos d'engagement, le bulletin communal, les valves, lors d'évènements communaux...). L'exemplarité communale sera ainsi mise en avant.
Tous les mois puis ponctuellement	→ Assurer le **suivi des engagements** pris par les agents : accompagner les changements (voir rubrique « Recommandations et points-clés »).
S + 3 mois	→ Sur base de l'évaluation de l'opération, **identifier les points d'amélioration** possibles pour une éventuelle prochaine édition.
S + 6-12 mois	→ **Faire le point sur le respect des engagements et évaluer l'impact des changements de comportement** : évaluer et communiquer les résultats.

Moyens humains

Pour le lancement de l'opération	
Etablissement du diagnostic initial.	8-9h
3 réunions de l'EcoTeam pour la coordination du projet.	3 x 2h
Prise de contact avec les communes expertes et les partenaires.	2h
Etablissement du descriptif détaillé, avec estimation financière.	7h
Conception des supports de communication (affiches, e-mail...), de la charte et des accessoires pour promouvoir les engagements.	10h
Mise en œuvre du stand.	5h

En phase de suivi	
Evaluation des résultats de l'opération.	3-4h
Accompagnement des gestes choisis.	5h/mois puis ponctuellement
Evaluation des résultats des engagements.	7h

Moyens techniques et financiers

Pour la phase de lancement de l'opération et la routine	
Supports et accessoires de communication (affiches, impression de photos, support d'exposition de photos...).	50-150 €
Optionnel : séance photo artistique (portraits mis en situation, « studio photo »).	300-600 €
Petit équipement pour faciliter les gestes exemplaires :	Variable
- multiprises avec interrupteur	~8 €/pièce
- vannes thermostatiques	~20 €/pièce

Partenaires

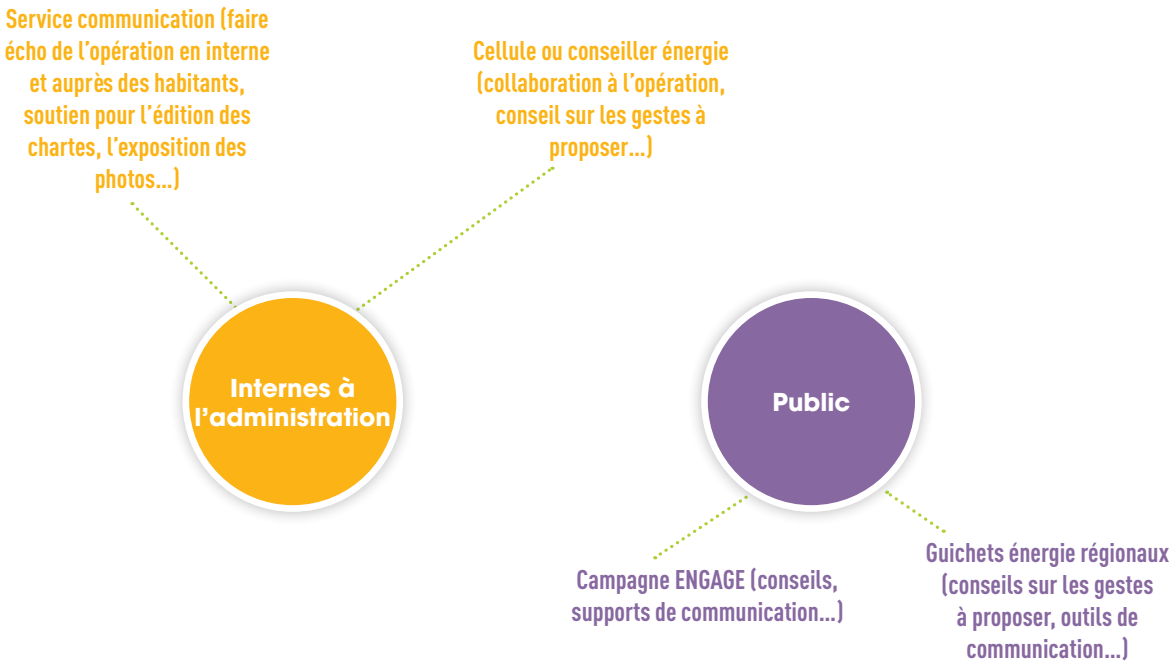

Résultats attendus et indicateurs

Pour juger de la réussite de l'opération, il est nécessaire, avant sa réalisation, de fixer les résultats escomptés, et les indicateurs à évaluer. Les valeurs retenues seront influencées par la situation initiale (comportements exemplaires déjà appliqués, 1ère ou Xème édition de l'opération...).

A titre d'exemples :

- 30% du personnel a signé une charte d'engagement.
- Après 3 mois, 80% des engagements pris par le personnel le jour de l'opération sont respectés.
- Après 6 mois, une baisse de x% est observée sur la consommation du vecteur énergétique (électricité, gaz, mazout) majoritairement concerné par les actions choisies dans les chartes.

Lors d'une réédition, l'opération peut servir à la fois à encourager de nouvelles personnes à s'engager, et à évaluer si les engagements pris précédemment sont acquis et devenus des habitudes. Des indicateurs spécifiques devront alors être définis (x personnes supplémentaires ont signé une charte, 80% des chartes signées à l'édition précédente sont renouvelées avec au moins un engagement supplémentaire...).

Recommandations et points-clés

La réussite de la charte d'engagement sera d'autant plus favorisée si :

- elle est introduite à l'occasion d'un événement fédérateur ;
- les gestes éco-responsables sont choisis volontairement (liste à cocher) ;
- les engagements sont rendus visibles des collègues et des citoyens ;
- elle est suivie d'un accompagnement interpersonnel ;
- elle est facilitée par quelques adaptations matérielles de l'environnement de travail.

Profiter d'un événement fédérateur

Le lancement de la charte gagnera à être organisé **sous couvert d'un événement pour lequel le personnel** se rassemble. Il s'agira de préférence d'un événement en lien avec l'éco-exemplarité communale (opération d'éco-exemplarité récurrente pour laquelle les agents ont l'habitude de se mobiliser, présentation des résultats d'un audit énergétique ou d'une action précédente menée par l'EcoTeam…). Les agents étant déjà rassemblés, il sera alors plus aisé de les sensibiliser et de les mobiliser pour qu'ils choisissent de modifier certaines de leurs habitudes et qu'ils signent la charte proposée.

Si l'événement s'y prête, l'action peut prendre la forme d'un **stand d'engagement**. Affichez-y des visuels de sensibilisation (voir les exemples d'affiches dans la rubrique « Pour en savoir plus ») et organisez des activités démontrant les économies d'énergies réalisables. Avec un wattmètre et quelques appareils de bureau, vous pourrez mesurer en direct les consommations cachées de ces appareils. N'oubliez pas de convertir les watts en une unité plus concrète pour tous (coût financier par an, proportion de la consommation de l'équipement lorsqu'il est en fonction, proportion de la consommation électrique totale annuelle…).

D'autre part, inscrire la charte dans une **campagne de plus grande échelle** apportera de la visibilité supplémentaire et éventuellement une certaine notoriété. La campagne européenne Engage s'y prête particulièrement bien (voir rubrique « Pour en savoir plus »).

La charte d'engagement

Les différentes caractéristiques de votre charte dépendront du diagnostic initial et des gestes déjà acquis par le personnel.

Si l'action est destinée à être répétée annuellement et/ou si la marge de progression est importante, définir une thématique annuelle permet de concentrer l'attention et les campagnes d'information sur certains réflexes de base qui semblent nécessaires à acquérir.

Un document flexible présentera différentes mesures sur lesquelles s'engager. Suggérez un nombre de mesures à cocher en invitant à rester réaliste sur leurs mises en œuvre au quotidien (p. ex. 1 à 3 nouveaux gestes). Prévoyez une annotation spécifique pour les gestes déjà acquis. Un document figé peut être plus adapté pour une charte thématique ou dans un contexte où peu de gestes éco-exemplaires sont déjà ancrés dans les habitudes.

Une charte globale ou thématique

Un engagement collectif suscitera tantôt l'émulation, tantôt le manque de rigueur (« un autre le fera bien à ma place… »). Le choix est subjectif et il vaut souvent mieux proposer aux agents les deux possibilités.

Une charte figée ou flexible

Une charte individuelle et/ou collective (par bureau, par service)

Pour convaincre de l'utilité des gestes proposés, accompagnez la charte d'explications et d'estimations des économies d'énergie possibles grâce à ces gestes. Vous maximiserez ainsi les chances de voir ces engagements appliqués. Estimez les impacts de chaque geste par personne mais aussi par service (nombre moyen d'agents par service) et pour toute l'administration. Certains chiffres seront ainsi plus parlants et pourraient inciter des agents à convaincre leurs collègues d'adopter le même comportement !

Ces petits gestes qui engagent... Inspiration pour construire votre charte

- J'éteins la lumière en quittant un local (pauses, réunions, fin de journée) ou lorsque la luminosité est suffisante
- Je veille à fermer les portes entre les bureaux et les couloirs pour conserver la chaleur dans les locaux
- Je ne chauffe pas mon local à plus de 20°C (position 3 de la vanne thermostatique) et je mets plutôt un pull si nécessaire
- Je coupe le chauffage lorsque j'ouvre les fenêtres pour aérer mon local (de préférence maximum 15 minutes en début de journée)
- Je ferme les stores/tentures pour la nuit en période de chauffe pour limiter les pertes thermiques
- Je ne couvre pas les radiateurs
- Je ferme les stores en été lorsqu'il y a un risque de surchauffe
- Je coupe le chauffage ou je le diminue une heure avant de quitter mon bureau
- J'éteins complètement mon équipement informatique (ordinateur et écran) lorsque je quitte mon bureau (pas de mode veille)
- J'éteins complètement les copieurs ou imprimantes avant de partir lorsque je suis le dernier à quitter le bureau (pas de mode veille)
- J'éteins l'écran de mon ordinateur lorsque je m'absente plus de 15 minutes
- J'éteins mon ordinateur lorsque je ne l'utilise plus pendant au moins 15 minutes
- Je débranche les appareils électriques lorsque je quitte mon bureau
- J'utilise l'escalier à la place de l'ascenseur
- Je signale à un membre de l'EcoTeam tout dysfonctionnement d'un équipement qui pourrait engendrer une consommation d'énergie anormalement élevée
- Je fais part à un membre de l'EcoTeam de mes suggestions d'amélioration énergétique (pour mon local et pour le bâtiment)

Pour le personnel itinérant :

- J'éteins mon moteur dès que je suis à l'arrêt
- Je roule en souplesse, en évitant des accélérations et des freinages brusques
- Je passe les vitesses à temps (maximum 2500 tours/minute pour une voiture essence et maximum 2000 tours/minute pour une diesel)
- Je limite et rationnalise mes déplacements
- Je prends les transports en commun dès que cela est possible

Communiquer et rendre visibles les engagements pris

Pour susciter une dynamique et un engouement collectif, mettez à l'honneur les signataires.

Comme dans la campagne *Engage*, **des photos** peuvent être prises au moment de l'engagement ou en situation (selon les engagements pris). Pour une touche d'originalité et pour les plus créatifs, prévoyez des accessoires pour réaliser une mise en scène à la manière d'un studio photo (phylactères, accessoire visé par l'engagement...). Envie d'un résultat plus « pro » ? Lancez un appel à photographe au personnel, et peut-être qu'un talent caché se dévoilera parmi les collègues... Il est également possible de faire appel à un professionnel pour ce type de séance photo.

Exemple de photo réalisée par la Commune de Chièvres pour la campagne Engage

Exposez ensuite ces photos dans un lieu fréquenté par les collègues mais aussi par les citoyens. Il peut s'agir d'une **exposition** dans le hall de la maison communale, au centre culturel, au CPAS... Un « **arbre à engagements** » peut être constitué en disposant les photos sur une structure plane ou en 3D (en carton ou sur un porte-photos acheté dans le commerce). Plus les agents s'engageront, plus l'arbre sera touffu...

Et **faites participer les élus** ! Leur soutien à l'opération encouragera le personnel et donnera de la crédibilité aux gestes proposés.

Accompagnement et suivi des engagements

Une fois les chartes signées, facilitez l'accomplissement des gestes économes en énergie en accompagnant les agents à travers :

- des conseils et rappels réguliers (affichages, newsletter, e-mails...) ;
- des campagnes d'encouragement (opération *Chokotoff*...) ;
- l'installation de petits équipements (multiprises à interrupteur, détecteurs de mouvement, vannes thermostatiques...) ;
- des challenges entre bureaux/services (*Qui contribuera le plus à diminuer l'impact énergétique de l'administration ? Quel service applique le plus d'éco-gestes énergie ? Etc.* Un concours avec un petit cadeau à la clé (lunch local et de saison, panier du terroir...) pour raviver la motivation) ;
- un suivi direct et personnel (faire régulièrement le tour des bureaux pour relever ce qui se passe bien/moins bien, donner des conseils, recueillir les suggestions et trucs et astuces de chacun)

L'opération *Chokotoff* consiste à encourager de manière ludique des gestes d'utilisation rationnelle de l'énergie. Après une période de sensibilisation du personnel à un geste économe en énergie (p. ex. éteindre totalement son ordinateur en partant), un *Chokotoff* est déposé en fin de journée sur le bureau des agents ayant adopté le bon réflexe.

Pour aller plus loin : Utilisez une version bio et/ou équitable du classique *Chokotoff* pour souligner le souci de cohérence de l'EcoTeam.

Evaluer le respect des engagements et l'impact des changements de comportement, et le faire savoir

Après environ 6 mois, **faites le point sur les comportements** qui ont réellement été modifiés (p. ex. via une enquête ou à travers le suivi effectué), et **évaluez l'économie d'énergie** que ces changements permettent. Si possible, repérez sur les factures une diminution de la consommation énergétique et analysez si cette diminution peut être attribuée, en tout ou en partie, aux changements de comportement. Pour cela, assurez-vous d'avoir pris en compte toute autre modification du contexte de travail qui aurait eu lieu sur la même période (placement d'équipements moins énergivores, adaptation de la régulation du chauffage, renforcement de l'isolation...). A défaut de pouvoir faire une telle analyse, estimez théoriquement les économies engendrées.

Communiquez ces résultats et **mettez à nouveau les participants à l'honneur**. Ce peut être l'occasion de refaire une séance photo, en y faisant figurer l'économie permise par les gestes de chacun. Ajoutez-les sur l'arbre à engagements ou renouvelez ses « feuilles » de manière à le faire vivre.

Si un geste semble particulièrement bien suivi par les signataires, pourquoi ne pas envisager de **proposer sa généralisation** à tout le personnel (intégration dans le règlement d'ordre intérieur...) afin qu'il devienne une ligne de conduite à l'administration ? Appuyez votre proposition en calculant l'économie globale que cela permettrait.

Ils l'ont déjà fait....

Charte d'engagement éco-responsable

Administration communale de Plombières – Service de l'Environnement (Tél. : 087/78 91 54)

Administration communale de Chaudfontaine – Service Environnement (Tél. : 04/361 54 76)

Actions de sensibilisation aux économies d'énergie

Consultez les EcoTeams du réseau !

Rendez-vous sur : http://www.eco-team.be/Carte-des-EcoTeams

Pour en savoir plus

Fiche « Les communes, une belle énergie » - Espace Environnement : http://www.espace-environnement.be

Campagne européenne « Engage » : http://www.citiesengage.eu/en/IMG/pdf/ENGAGE_Campaign_Guidebook_fr.pdf

Fiche « Les consommations cachées » - Bruxelles Environnement : http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/IF_Energie_ELEC02_Part_FR.PDF

Réseau IDée – Outils sur le thème de l'énergie (affiches, documents) : http://www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques/

Affichettes de sensibilisation de l'Union Wallonne des Entreprises : http://www.environnement-entreprise.be/2012/energie/outils-pratiques

Affichettes de sensibilisation des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement suisses : http://www.energie-environnement.ch/fichiers/fiches-conseils/4_memos_energie_1.pdf

Guide pratique du bureau écoresponsable : http://www.21solutions.eu/tool/guide-des-bureaux-eco-responsables

Informations sur la consommation des appareils électro-ménagers - Centre urbain : http://www.curbain.be/fr/component/content/article/123-appareils-electro-menagers-a-eclairage

Note